



REGLEMENT 2020

***Version française
Etat au 27 juillet 2020***

Situation spéciale :

Chers organisateurs et coureurs,

Suite à l'assouplissement des mesures sanitaires annoncées fin juin, l'espoir de pouvoir organiser des courses, et par la même occasion une édition 2020 de la FriRun Cup, a refait surface. En date du jeudi 2 juillet, le président de la FFA, les représentants du comité de pilotage et les membres de la FSG Estavayer-Le-Lac (chargés de l'organisation de la FriRun Cup 2020) ont ainsi pris la décision de mettre sur pied la **FriRun Cup 2020 sous un format condensé et quelque peu remanié**. Il nous tient en effet à cœur de pouvoir organiser cet événement sportif tant apprécié. Après des mois d'attente, nous sommes en effet convaincus que les athlètes privés de compétition se réjouissent de pouvoir participer à cette édition, même avec quelques manches en moins.

- Jusqu'au 31 août, les événements sportifs peuvent en principe avoir lieu avec 1'000 personnes, dans la mesure où la règle de distance de 1,5m peut être respectée en permanence.
- Si les mesures de distanciation ne peuvent pas être respectées, l'organisateur est tenu de faire des listes de contact pour le traçage (Contact Tracing) et le nombre de personnes à contacter ne doit pas dépasser 300 (par ex. avec la répartition en secteurs ou blocs de départ distincts).
- Dans la mesure où la situation épidémiologique ne se détériore pas, les grandes manifestations de plus de 1'000 personnes seront à nouveau autorisées à partir de début septembre. Pour de tels grands événements les mêmes principes que ceux appliqués aux manifestations jusqu'à 1'000 personnes s'appliqueront (distance, masque de protection, Contact Tracing jusqu'à max. 300 personnes).
- Afin de limiter les risques sanitaires, tout comme de faciliter le comptage et l'identification des individus (traçage), il est vivement indiqué aux organisateurs de privilégier les inscriptions online. D'un point de vue sanitaire et sous réserve d'un prochain assouplissement en la matière, il est également recommandé à ces derniers de restreindre au maximum l'accès aux vestiaires et douches, ainsi que la mise sur pied des cérémonies de proclamation des résultats (podiums).

Nouveau calendrier de la FriRun Cup 2020

01.08.2020	Stierenberglauf	Schwarzsee
21.08.2020	Soirée populaire sur piste 5000m	Bulle
05.09.2020	Rechthaltenlauf	Rechthalten
10.10.2020	Course contre la montre	Marsens
12.12.2020	Coupe de Noël	Estavayer-Le-Lac
30.01.2021	Athletic Night (soirée de clôture)	Estavayer-Le-Lac

Classement individuel de la FriRun Cup évolutif, en fonction du nombre de manches pouvant effectivement être organisées (clause spéciale « Covid-19 »)

Si les 5 manches prévues au calendrier peuvent avoir lieu, le classement individuel final sera établi sur la base des 4 meilleurs résultats.. Il n'y aura en revanche aucun classement individuel si moins de 4 courses peuvent effectivement avoir lieu (**cf. point 10**) .

Le présent règlement est rédigé en français et en allemand. En cas de divergence, le texte français fait foi.

Par souci de lisibilité, seule la forme masculine est utilisée ci-après. Elle désigne toutefois implicitement les deux genres.

1. But

Placée sous le patronage de la Fédération fribourgeoise d'athlétisme (FFA), la FriRun Cup a pour objectif d'encourager la pratique populaire de la course à pied, de valoriser le travail des clubs membres de la FFA – en particulier les clubs formateurs – afin d'inciter un maximum de coureurs populaires à les rejoindre et de soutenir financièrement les activités de la FFA.

2. Principe

2.1 Classement individuel FriRun Cup

Chaque coureur, participant à une manche de la FriRun Cup marque des points, attribués en fonction du classement qu'il obtient dans sa catégorie d'âge. Au terme des (x) manches de la FriRun Cup, un classement final est établi et les meilleurs athlètes de chaque catégorie sont récompensés.

2.2 Challenge interclub « FriRun Cup »

Les 6 meilleurs coureurs de chaque catégorie d'âge rapportent des points à leur club. Tous les autres coureurs classés rapportent également un minimum de points à leur club. Au terme des (x) manches de la FriRun Cup, un classement final est établi et le Challenge FriRun Cup récompense le club le plus performant de l'année ou éventuellement le club le plus représenté.

3. Conditions de participation

3.1 Participation individuelle

¹ La participation individuelle à la FriRun Cup est ouverte à tous les coureurs, dès l'âge de 16 ans. Il n'existe aucune exigence géographique (canton), ni d'obligation d'appartenance à un club.

² Pour que son résultat soit pris en compte dans le classement général individuel FriRun Cup, le coureur doit préalablement s'inscrire à la FriRun Cup. Le calcul des points ne débute qu'à la date d'inscription (aucun effet rétroactif).

3.2 Participation interclub – association – inter-entreprise

¹ La participation au challenge interclub FriRun Cup est ouverte à tous. Les clubs, les associations respectivement leurs coureurs, sont libres de participer aux manches de la FriRun Cup de leur choix.

² L'inscription du club ou de l'association au challenge interclub FriRun Cup s'effectue automatiquement par l'inscription individuelle ou groupée de ses membres (coureurs). Le calcul des points ne débute qu'à la date d'inscription des coureurs concernés (aucun effet rétroactif).

4. Catégories

Hommes

- Juniors (16-19 ans)
- M20 (20-39 ans)
- M40 (40-49 ans)
- M50 (50-59 ans)
- M60 (60-69 ans)
- M70 (70 et + âgés)

Femmes

- Juniores (16-19 ans)
- F20 (20-39 ans)
- F40 (40-49 ans)
- F50 (50-59 ans)
- F 60 (60 et + âgées)

¹ Les junior(e)s ont l'obligation de participer au classement individuel de la FriRun Cup dans leur catégorie d'âge. Ils s'élancent sur le parcours réduit de la manifestation, dont la distance est comprise entre 4 et 8km (en fonction de l'épreuve).

² Pour le cas où ils devraient malgré tout choisir de prendre le départ dans une autre catégorie (afin p. ex. de pouvoir concourir sur le parcours long), ils n'obtiennent aucun point FriRun Cup lors de la manche concernée.

³ Les jeunes athlètes de moins de 16 ans ne peuvent pas participer à la FriRun Cup.

5. Finance d'inscription

5.1 Coûts

Coureurs affiliés à un club membre de la FFA	Fr. 25.- / pers.
Coureurs individuels	Fr. 35.- / pers.
Clubs, associations (Challenge interclub FriRun Cup)	gratuit

5.2 Paiement

Le paiement doit être effectué au moment de l'inscription.
Le versement s'effectue online ou sur le compte suivant :

IBAN : CH09 0076 8300 1451 7980 1 (BCF Banque Cantonale de Fribourg)
FSG Estavayer-le-Lac
Route d'Yverdon 2
1470 Estavayer-le-Lac

En mentionnant le nom, le prénom, l'adresse complète, ainsi que l'année de naissance de l'athlète.

5.3 Prestations

¹ Les prestations suivantes sont notamment comprises dans la finance d'inscription à la FriRun Cup : le prix-souvenir remis à chaque participant de la FriRun Cup, la plateforme d'inscription online commune et le service informatique. Chaque participant à la FriRun Cup est également invité à l'athletics Night, à savoir la soirée de fin d'année récompensant l'ensemble des coureurs de la FriRun Cup, lors de laquelle une large palette de prix récompensera les différents classements individuels (catégories d'âge) et collectifs (Challenges interclub et FriRun Cup).

² La finance d'inscription aux (x) courses comptant pour le classement de la FriRun Cup est à payer séparément auprès de l'organisateur de chacune des courses.

5.4 Calcul des points

¹ Le calcul des points commence à la date d'inscription à la FriRun Cup, ceci pour autant que le versement de la finance d'inscription correspondante soit confirmé dans un délai de 10 jours.

² En cas de versement tardif de la finance d'inscription, l'inscription ne sera validée qu'au jour de réception effectif du paiement, sans le moindre effet rétroactif dans le calcul des points de la FriRun Cup.

6. Inscription

¹ L'inscription individuelle à la FriRun Cup s'effectue online. <https://www.chronometrage.ch/node/640>
Chaque coureur doit fournir une adresse email valide lors de son inscription.

² Outre l'inscription online, les clubs ont également la possibilité de procéder à leur inscription, ainsi qu'à celle de l'ensemble de leurs coureurs au moyen du formulaire ad hoc téléchargeable sur le site de la FriRun Cup. Une adresse email valide devra être fournie pour chaque coureur lors de l'inscription.

³ Les participant(e)s sont responsables des adresses communiquées. Toute mutation doit être annoncée à l'organisation de la FriRun Cup, au moyen du formulaire disponible sur le site de la FriRun Cup.

⁴ Les données personnelles récoltées ne sont utilisées que dans le cadre strict de l'organisation de la FriRun Cup. Chaque participant autorise en outre l'utilisation de son image dans la liste de résultats, ainsi que sur tout autre support, imprimé ou électronique, directement lié à la FriRun Cup.

7. Calcul des points

**** cf. chiffre 10 : modalités particulières de classement « spécial Covid-19 »)**

7.1 Classement individuel FriRun Cup (**)

¹ Les points pour toutes les catégories d'âge sont attribués de la manière suivante :

100 points	(1 ^{er} rang)	84 points	(7 ^{ème} rang)
95	(2 ^{ème} rang)	83	(8 ^{ème} rang)
91	(3 ^{ème} rang)	82	(9 ^{ème} rang)
88	(4 ^{ème} rang)	81	(10 ^{ème} rang)
86	(5 ^{ème} rang)	
85	(6 ^{ème} rang)	10 points	(pour tous dès le 81 ^{ème} rang)

² Pour être classé individuellement, chaque coureur doit disputer un minimum de 2 manches de la FriRun Cup dans sa catégorie d'âge.

Son classement final s'établit en additionnant ses (Y) meilleurs résultats sur un maximum possible de (X) manches réalisés dans sa catégorie d'âge.

³ En cas d'égalité au classement final de la FriRun Cup, le coureur ayant obtenu le plus grand total de points sur l'ensemble des manches l'emporte. Toutefois, en cas de nouvelle égalité de points, c'est le rang obtenu lors de la dernière course qui sera déterminant pour désigner le gagnant.

⁴ Chaque coureur disputant la course interne mise sur pied par son club (en lieu et place de l'épreuve officielle à laquelle ils collaborent) obtient 10 points sur présentation d'une liste de classement officielle.

7.2 Challenge interclub « FriRun Cup » ()**

¹ Les 6 meilleurs coureurs de chaque catégorie d'âge rapportent des points à leur club selon le barème suivant :

80 pts (1^{er}) / 70 pts (2^{ème}) / 60 pts (3^{ème}) / 50 pts (4^{ème}) / 40 pts (5^{ème}) / 30 pts (6^{ème})

Tous les autres coureurs classés rapportent à leur club 10 points

² Les coureurs disputant une épreuve différente de celle de leur catégorie d'âge (parcours, réduit, relais, walking, etc.) ou la course interne mise sur pied par leur club (en lieu et place de l'épreuve officielle à laquelle ils collaborent) n'obtiennent pas de points.

8. Prix / Récompenses

8.1 Classement individuel FriRun Cup

Les meilleurs coureurs de chaque catégorie sont récompensés par des prix en espèces/nature lors de la soirée finale de remise des prix. Le nombre de lauréats dans chaque catégorie est fixé en fonction du nombre total de coureurs classés.

8.2 Challenge interclub FriRun Cup

Le Challenge interclub FriRun Cup récompensera le club le plus performant. Des prix en espèces/nature seront remis aux meilleurs clubs classés lors de la soirée finale de remise des prix.

8.3 Prix spéciaux

Divers prix spéciaux seront attribués dans le cadre de la soirée finale de remise des prix (Athletic Night).

9. Epreuves de la FriRun Cup

9.1 Calendrier

¹ Le calendrier annuel de la FriRun Cup comporte 9-10 étapes, se déroulant sur des revêtements différents : chemins/asphalte, cross, piste et montagne/trail. L'organisation technique de la FriRun Cup veille à ce que chaque année, les épreuves se déroulent sur un minimum de 3 de ces 4 différentes surfaces.

² Le calendrier annuel des 9-10 étapes de la FriRun Cup est communiqué dans le courant octobre de l'année précédente aux clubs affiliés à la FFA, publié sur le site internet de la FriRun Cup, de la FFA, ainsi que diffusé par les différents canaux de communication officiels.

9.2 Fixation des étapes

¹ Le Comité de pilotage de la FriRun Cup attribue les étapes du calendrier annuel sur proposition de l'organisation technique de la FriRun Cup, en veillant au respect de critères d'attribution clairs et transparents. Ces derniers figurent tous dans un cahier des charges, lequel peut être consulté en tout temps sur le site de la FriRun Cup.

² Le Comité de pilotage de la FriRun Cup a la possibilité de prévoir une étape annuelle dite « spéciale », laquelle peut déroger aux conditions d'attribution ordinaires (manifestation particulière, événement unique, jubilé, etc.).

³ Pour le surplus, le Comité de pilotage veille pour une juste attribution – notamment géographique et calendaire - des 9-10 étapes de la FriRun Cup.

9.3 Course avancée des organisateurs

Le club organisateur d'une manche de la FriRun Cup a la possibilité de mettre sur pied une course interne à l'intention de ses membres impliqués dans l'organisation de ladite manche et qui ne peuvent donc y participer. Cette course est strictement réservée aux membres du club organisateur et donne droit à l'attribution de points pour le classement individuel sur présentation d'une liste de classement officielle.

10. Modalités particulières de classement « spécial Covid-19 »

10.1 Classement individuel FriRun Cup

¹ Dans la mesure où l'édition 2020 de la FriRun Cup ne prévoit que 7 étapes et que la tenue de celles-ci reste étroitement conditionnée à l'évolution des mesures sanitaires de lutte contre la pandémie « Covid-19 », un mode de calcul spécifique est mis en place s'agissant du **classement individuel** FriRun Cup 2020 :

- **Les 5 manches prévues au calendrier peuvent avoir lieu :**
Le classement final est établi sur la base des 4 meilleurs résultats.

- **Moins de 4 manches peuvent avoir lieu :**
Pas de classement individuel.

² Dans tous les cas de figure, chaque participant ayant disputé un minimum de 2 manches de la FriRun Cup dans sa catégorie d'âge recevra un prix souvenir. Des prix spéciaux tirés au sort pourront en outre être remis dans le cadre de l'Athletic Night.

10.2 Challenge interclub « FriRun Cup »

Un classement interclub sera établi pour autant qu'un minimum de 4 manches puissent avoir lieu.

11. Dispositions finales

Le comité de pilotage de la FriRun Cup est compétent pour trancher tous les cas non prévus et pour apporter d'éventuelles modifications au présent règlement. Ses décisions sont sans appel.